

## Vente-débarras à Marieville

**MARIEVILLE, le 30 avril 2012** – La première vente-débarras de l'année 2012 à Marieville aura lieu les samedi et dimanche 2 et 3 juin prochains. Les citoyens sont invités à se départir des éléments qui ne servent plus mais qui pourraient être utiles à d'autres.

Pour profiter de cette activité tenue deux fois par année à Marieville, la seconde ayant lieu à l'automne, les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du service de l'urbanisme et de l'environnement situé au garage municipal, 2008, rue Saint-Césaire. Aucune inscription ne peut être prise au téléphone. Le coût du permis est de 10 \$. On peut se procurer son permis jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, à midi. Toutefois, si vous souhaitez profiter au maximum des efforts promotionnels de cette activité, vous devez vous inscrire avant le 25 mai. Votre inscription sera ainsi répertoriée sur la carte promotionnelle distribuée pour annoncer cette activité. À noter que la vente-débarras sera reportée au weekend suivant uniquement s'il pleut les **deux jours prévus**.

### Se départir de ses biens de façon responsable

Les ventes-débarras organisées chaque année remportent un franc succès auprès de la population. Elles s'inscrivent dans une démarche de développement durable et favorisent l'entraide. Si pour plusieurs elles sont à l'origine de bonnes affaires, elles représentent un casse-tête pour certains organismes.

En effet, la collaboration de la population est demandée afin de ne pas utiliser les différents services de comptoirs familiaux du territoire pour disposer de la marchandise invendue. Les dons de biens encore en état sont bienvenus tout au long de l'année, mais une nette augmentation suite aux ventes-débarras génère des désagréments pour ces organismes. Dans certains cas, la marchandise empilée à l'extérieur des locaux est éparpillée, etc. Cette situation génère un travail et des frais de ramassage supplémentaires en plus d'importuner le voisinage. Merci de votre compréhension.

-30-

Source : Marie-Ève Hébert  
Responsable des communications  
Ville de Marieville  
450 460-4444, poste 246  
me.hebert@ville.marieville.qc.ca